



La Direction de la bibliothèque et des archives (DBA) du Conseil d'État

Journée SUDOC-PS

Lundi 17 Juin 2019



Conseil d'État

Présidé par le vice-président, le Conseil d'État comprend 300 membres et plus de 400 agents.

Il est composé:

- d'un secrétariat général avec 8 services ou directions :
 - Cabinet ;
 - Centre de formation de la justice administrative (CFJA) ;
 - Direction de la Bibliothèque et des Archives (DBA) ;
 - Direction de l'équipement (DE) ;
 - Direction de l'information et de la communication (DirCom) ;
 - Direction de la prospective et des finances (DPF) ;
 - Direction des ressources humaines (DRH) ;
 - Directions des systèmes d'information (DSI) ;
- de la section du contentieux : elles et juges des actes des administrations ;
- de cinq sections consultatives ainsi que de la section du rapport et des études : elles rendent des avis au Gouvernement sur des projets de textes (lois, décrets, etc.) qui leur sont soumis et effectuent les études juridiques qui leur sont demandées.



La Direction de la Bibliothèque et des Archives

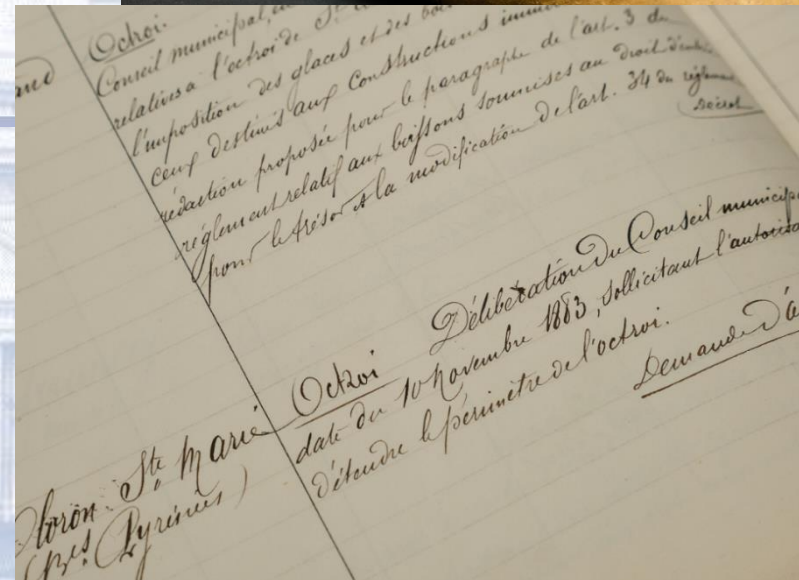
Rattachée au secrétariat général, la direction de la bibliothèque et des archives met à disposition des membres, des agents et des magistrats une documentation spécialisée, assure la collecte et le classement des archives, valorise le patrimoine du Conseil d'État. 2 bureaux (archives et bibliothèque), secrétariat scientifique du Comité d'histoire





Chiffres-clés

- ✓ 18 agents : 1 A+, 6 A, 3 B, 8 C
- ✓ Budget annuel : 1,5 M€
- ✓ Archives : 4 kilomètres linéaires, 92 versements en 2017 (230 mètres linéaires), 1000 communications administratives (soit 730 dossiers d'archives communiqués), environ 100 recherches historiques et documentaires
- ✓ Bibliothèque : 30 000 titres, 375 revues, abonnement à 15 portails juridiques français et étrangers, 1702 document acquis en 2017, 1258 ouvrages et articles de revues communiqués, 80 heures de formation aux bases de données juridiques





Le bureau des archives

✓ Missions :

- Assistance au traitement et prise en charge des archives
- Classement et versement des archives historiques
- Communication des archives
- Aide à la recherche et recherches historiques
- Valorisation du patrimoine

✓ Caractéristiques de fonctionnement :

- Gestion assurée en interne par une équipe de 5 personnes comprenant 3 archivistes professionnels.
- Recours à des prestataires extérieurs pour la destruction confidentielle des documents ou la conservation de certains documents en cas de manque de place.



Le bureau des archives

✓ Les projets en cours

- L'archivage électronique : l'exemple de Télérecours (base de gestion et dossiers dématérialisés pour l'ensemble de la procédure contentieuse).
- La gestion d'une base de données: l'exemple de la base des avis du Conseil d'Etat ConsiliaWeb





Le bureau de la Bibliothèque

✓ Missions de la bibliothèque

La bibliothèque du Conseil d'État est une bibliothèque administrative spécialisée en droit. Elle est une composante de la Direction de la bibliothèque et des archives, au sein du secrétariat général du Conseil d'État.

Elle a pour mission principale de mettre à la disposition de son lectorat (membres et agents du Conseil d'État) les ressources documentaires nécessaires à leur travail, tant papier qu'électroniques. Par ailleurs, elle regroupe et conserve toute la documentation se rapportant au Conseil d'État et au Palais-Royal.

La bibliothèque a en charge la formation de son lectorat aux méthodes de recherche des documents ainsi qu'à l'utilisation des ressources documentaires.





Le bureau de la Bibliothèque

✓ **Public concerné**

La bibliothèque du Conseil d'État est au service des membres, des magistrats et des agents travaillant au sein de la juridiction administrative.

Compte tenu de la spécificité d'une partie des collections (caractère patrimonial, rareté, etc.), elle peut aussi s'adresser aux chercheurs en histoire du droit et aux historiens intéressés par l'histoire du Conseil d'État et du Palais-Royal.



Le bureau de la Bibliothèque

✓ **Les collections de la bibliothèque**

La bibliothèque du Conseil d'État est constituée d'environ 30.000 titres, 375 revues, 15 portails juridiques français et étrangers.

Domaines

Les principaux domaines de connaissances ou secteurs documentaires représentés au sein de la bibliothèque du Conseil d'État sont :

- le droit administratif ;
- les domaines juridiques en lien avec le droit administratif et les affaires suivies par la juridiction administrative (droit du sport, droit de la santé, etc.) ;
- l'histoire institutionnelle de la juridiction administrative.



Le bureau de la Bibliothèque

Certains secteurs, compte tenu notamment de l'histoire de la constitution des fonds, ont vocation à devenir de véritables pôles d'excellence :

- l'histoire du Conseil d'État et plus généralement les publications de la juridiction ;
- les écrits des membres du Conseil d'État ;
- le droit administratif ;
- l'histoire du Palais-Royal.



Le bureau de la Bibliothèque

Niveaux d'acquisitions

La bibliothèque du Conseil d'État est une bibliothèque spécialisée au service de son institution et en charge de sa mémoire. Elle s'adresse à un public de spécialistes dans le domaine juridique et peut s'ouvrir à tous les publics intéressés par le Conseil d'État et le Palais-Royal.

De ce fait, les niveaux d'acquisition vont du « public averti » aux niveaux « scientifique » et « professionnel » et peuvent aussi concerner pour une partie le « grand public ».

Formats et supports documentaires

Toutes les formes de documents sont représentées dans les domaines définis : livres et périodiques, bases de données, documents électroniques, manuscrits, cartes et plans, images fixes et images animées... Aussi, tous les supports peuvent être retenus.



Le bureau de la Bibliothèque

Méthodes et moyens

La bibliothèque gère et suit l'ensemble des acquisitions courantes, en appliquant le plan de développement des collections.

Tous les documents entrés dans la bibliothèque du Conseil d'État ont vocation à être signalés dans le catalogue informatisé commun : Orphée NX

SIGB : <http://bibliotheque-recette.conseil-etat.fr/Accueil.aspx>

Portail documentaire : <http://catalogue-bibliotheque-recette.conseil-etat.fr/>



Le bureau de la Bibliothèque

✓ **Les moyens humains**

Sous l'autorité de la directrice de la Bibliothèque et des Archives, la bibliothèque du Conseil d'État comprend 9 agents :

- Deux cadres de catégorie A (dont un conservateur des bibliothèques, chef du bureau de la bibliothèque)
- Trois agents de catégorie B (Bibliothécaires Assistants spécialisés (BIBAS))
- Quatre agents de catégorie C (3 magasiniers des bibliothèques et 1 agent du Conseil d'État)

Avec le soutien du CFJA, les agents de catégories A et B sont appelés à assurer des formations sur les outils documentaires et les bases de données au sein du Conseil d'État et au profit du public de la bibliothèque.



Le bureau de la Bibliothèque

➤ **Le réseau des documentalistes**

Ce réseau, composé de l'ensemble des documentalistes exerçant au sein des juridictions administratives de métropole et d'outre-mer, est animé par un coordinateur, affecté à la Bibliothèque de la Direction de la Bibliothèque et des Archives du Conseil d'État. La DBA participe ainsi à la bonne organisation de la documentation au sein des différentes juridictions par la diffusion de compétences.

❖ Les missions du réseau

Le réseau des documentalistes des juridictions a pour missions :

- le partage de documents ;
- l'échange d'informations et de pratiques professionnelles ;
- le travail mutualisé.

❖ Instances de débats et de formation

Le réseau des documentalistes dispose d'instances pour échanger et débattre :

- les journées annuelles des documentalistes ;
- les sessions de formation ;
- les réunions de groupes de travail.



Le bureau de la Bibliothèque

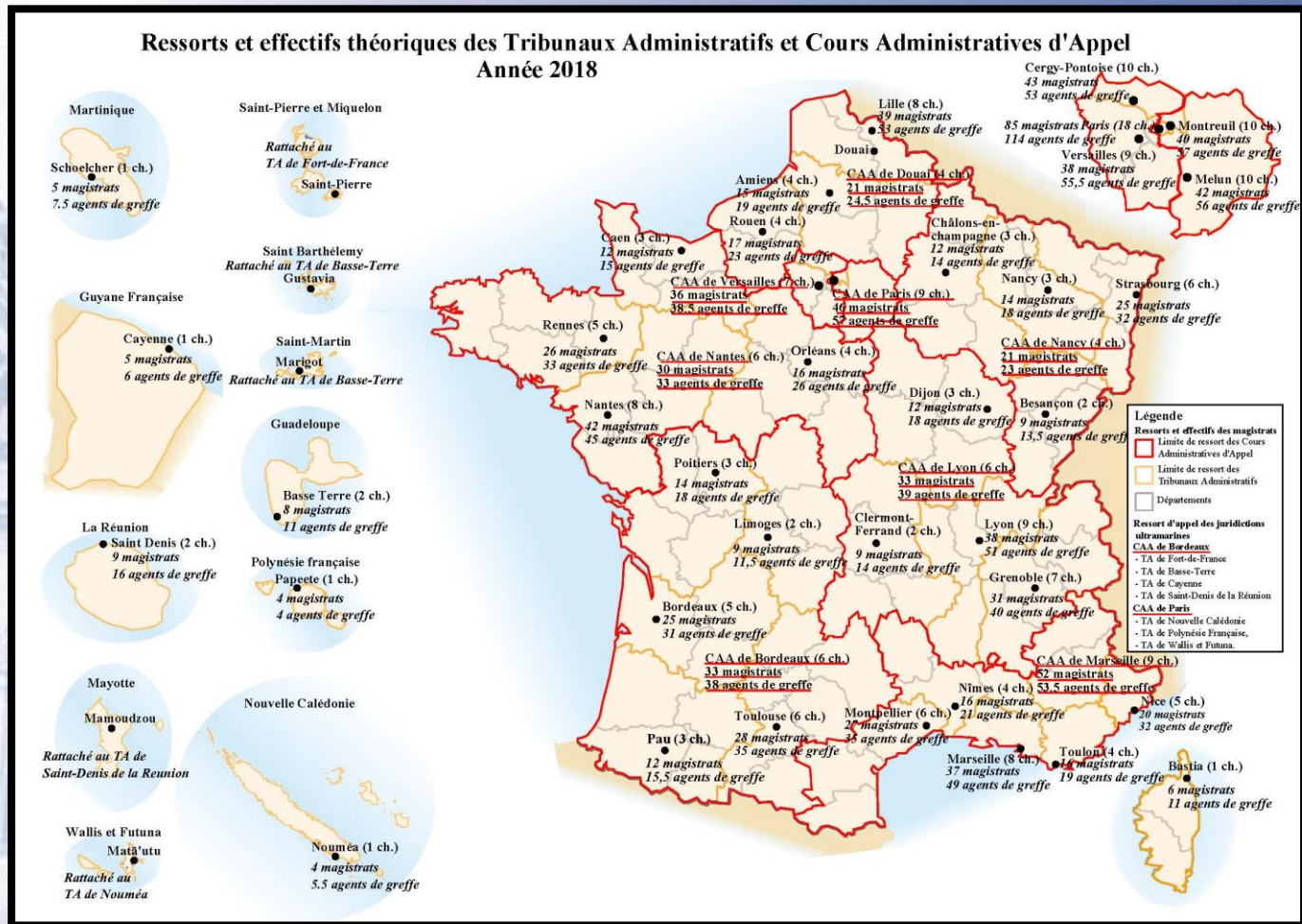
❖ Les Journées annuelles des documentalistes

Au-delà du réseau des documentalistes des juridictions, il convient de favoriser les occasions de rencontres professionnelles locales avec les documentalistes d'autres institutions (associations, administrations...).

Les journées annuelles des documentalistes, instituées depuis 2011, permettent aux documentalistes d'échanger sur leurs pratiques professionnelles, d'améliorer leurs compétences.

Elles sont également l'occasion de renforcer la communication entre les différents acteurs.

CARTOGRAPHIE DU RÉSEAU DES DOCUMENTALISTES





Les Projets Bibliothèque / Documentalistes

Pour 2019/2021:

- Un seul SIGB pour la bibliothèque du Conseil d'Etat et le réseau des documentalistes (Orphée NX)
- Un portail documentaire commun

Dans les années à venir:

- Travailler sur la conservation partagée des périodiques papiers afin de mieux répondre aux attentes du lectorat
- Mettre en place des formations communes à l'utilisation des bases de données et à la recherche juridique
- Réaliser des fiches pratiques communes pour l'aide à la recherche juridique

Le Comité d'histoire du Conseil d'Etat et de la juridiction administrative



✓ Missions :

- Entreprendre et favoriser des travaux de recherches sur l'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative et du droit public.
- Promouvoir l'organisation de colloques et de journées d'études relatifs aux mêmes thèmes.
- Diffuser ces travaux auprès des instances spécialisées et assurer leur promotion auprès du plus large public.

✓ Caractéristiques de fonctionnement :

- Les travaux sont orientés par un conseil scientifique composé principalement d'universitaires, membres et anciens membres du Conseil d'État.





Merci de votre attention !

- ✓ Claire Sibille – de Grimouard, directrice de la bibliothèque et des archives
 - claire.sibille-de-grimouard@conseil-etat.fr
- ✓ Valérie Malotaux, chef du bureau de la bibliothèque
 - valerie.malotaux@conseil-etat.fr
- ✓ Valérie Bénichou, adjointe chef du bureau de la bibliothèque
 - valerie.benichou@conseil-etat.fr
- ✓ Charline Le Fier de Bras, chargée de mission auprès de la directrice pour le Comité d'histoire du Conseil d'Etat et de la juridiction administrative
 - charline.le-fier-de-bras@conseil-etat.fr